Imprimé par CHABAUX-MATHIEU Murielle - DDT 51/SEEPR/ICPE

Sujet: [INTERNET] avis usine methanisation de fresne les reims

De: "> Patrick TRUBLIN (par Internet)" <patrick trublin@wanadoo.fr>

Date: 12/07/2018 12:18

Pour: ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Madame, Monsieur

Veuillez trouver en piece jointe mon avis sur l'usine de metrhanisation de fresne les reims

Cordialement

P.TRUBLIN

Pieces jordes :

avis_projet_methanisation.docx

14,9 Ko

Monsieur Patrick TRUBLIN

Α

ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Objet : Observations et avis sur la mise en place d'une usine de méthanisation à fresne les reims

Madame, Monsieur

En réponse a l'enquête publique, je suis fermement oppose au projet relatif à l'usine de méthanisation

Les raisons sont les suivantes:

Il semblerait qu'une bonne partie des déchets de la sucrerie de bazancourt soient destines a cette "usine". Bazancourt est dotée d'une zone industrielle

Cette zone est bien entendu soumise à des règlementations très strictes. Il semblerait donc évident que l'usine de méthanisation qui doit être classée soit installée dans cette zone

L'argument qui nous est oppose c'est qu'il n'y a pas de foncier disponible, dans la rue de la vallée surtout dans la zone située a la sortie du village nous savons par expérience malheureuse que le foncier peut se trouver facilement ayant fait l'objet d'une expropriation pour alignement. Ce qui nous a été appliqué peut être également applique à d'autres sinon comment l'interpréter

Ce projet qui aurait du être soumis a un débat et pas à ce qui ressemble a un ultimatum déguisé, le principe de fait accompli est rarement bien perçu

Il est quand même étonnant de devoir se chauffer au fuel avec tous les problèmes de stockage et de pollution alors qu'on a une conduite de gaz engie à proximité parce qu'engie n'a probablement pas voulu installer de lignes d'alimentation de gaz, merci engie

De plus, On peut constater avec étonnement qu'aucun des actionnaires de ce projet n'appartient au "bourg" de Fresne, chacun évidemment préférant évacuer ses problèmes chez les autres

Nous n'avons pas vocation à devenir la poubelle des agriculteurs de la région et de la sucrerie

Il semble que la MRAE émet un avis dont les acteurs semblent ne pas tenir compte

L'Autorité environnementale recommande principalement à l'exploitant :

Les exigences réglementaires et environnementales ;

- de reconsidérer le choix de brûler du biogaz non épuré dans la chaudière ;
- de stocker les substances les plus odorantes, notamment les fumiers de bovins et de poules, dans des bâtiments fermés ;

Elle recommande principalement à l'inspection des installations classées et à l'autorité préfectorale :

- de prescrire le brûlage du seul bio méthane dans la chaufferie
- de prescrire la mise place d'un jury de nez et des relevés réguliers des niveaux d'odeurs ressentis dans les communes environnantes par du personnel formé, avec envoi de rapports trimestriels à l'administration et en mairies.

Pour le dernier paragraphe, cela, bien sur, ne sera jamais fait avec le sérieux qu'on est en droit d'attendre car qui va être désigné pour le faire, on ne peut être juge et partie

Qui va assurer la maintenance sur ce site, le personnel sera-t-il habilite et forme à travailler en zone atex car le méthane présente des dangers d'explosivité non négligeable et on n'intervient pas n'importe comment ni avec n'importe quel matériel dans ce type d'installation ATEX

si l'installation devait exploser sans nul doute que l'impact serait non négligeable sur les habitations les plus proches

Pour la plupart nous sommes venus habiter fresne pour être tranquille nous en avons accepté les inconvénients, nous n'avons quasiment pas de services, mais c'était la règle du jeu en contrepartie d'une certaine tranquillité

Depuis quelque temps, cette tranquillité se transforme doucement en enfer orchestrée par cette magnifique industrie sucrière et ses splendides camions. On peut comprendre que cela fasse partie du tissu économique mais on ne comprend le refus du syndicat agricole de céder des terrains afin créer un contournement, pourtant ce sont les principaux bénéficiaires de ce tissu économique dont nous majoritaire en nombre dans le village ne bénéficions pas

Alors l'impact supplémentaire que constitue le passage de poids lourds chargé d'alimenter cette « usine » nous est insupportable.

Si au moins une proposition pour continuer la déviation avait été faite cela aurait peut être pu ressembler a une base de discussion intéressante chacun pouvant faire un effort

Nous n'avons aucun intérêt économique ni environnemental à accepter ce projet, il ne nous apportera rien.

En terme de pollution sonore et échappement des camions nous serons encore plus impactes que maintenant surtout pendant la campagne de betteraves. De plus, nous subissons de plus en plus de nuisances sans parler de l'impact sur la valeur immobilière des habitants du « bourg » de fresne

Et enfin au-delà des aspects économiques à moins que l'enquête d'intérêt publique n'en tiennent pas compte, le bien être des habitants de notre village a déjà été suffisamment mis à sac avec les nuisances liées au passage des poids lourds de l'industrie betteravière

Cordialement

Patrick TRUBLIN